

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP

CSE

PACA

FLASH CSE du 27 JUILLET 2023

VOS ELUS CSE

Fernand Benarouche

fernand.benarouche@pole-emploi.fr

Pascale Beney

pascale.beney@pole-emploi.fr

David Birou

david.birou@pole-emploi.fr

Eric Chauveau

eric.chauveau@pole-emploi.fr

Manuel Deblock

manuel.deblock@pole-emploi.fr

Naima Naman

Naima.naman@pole-emploi.fr

Fred Pichon de Bury

fred.pichondebury@pole-emploi.fr

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Fred Pichon de Bury

fred.pichondebury@pole-emploi.fr

VOS DELEGUEES REGIONALES ADJOINTES

Céline Guiseppi

celine.guiseppi@pole-emploi.fr

Christine Griotier

christine.griotier@pole-emploi.fr

CSE ORDINAIRE du 27 juillet 2023

Demandes préalables du SNAP :

SNAP Point sur la signature du bail d'Adriana

Ets : DG a fait des concessions en attente des retours du bailleur - rien ne sera signé avant le mois septembre. Les effets de la signature du bail Adriana concerneront à minima **3 agences du bassin marseillais** : Belle de Mai, St Charles et Château Gombert.

SNAP Présentation logiciel aux élus suite au bilan fraude 2022 : sommes toujours en attente des dates de visio. Le SNAP réitère sa demande pour Graph Invest et mais aussi pour Diane.

Ets : Des dates de visio vont être proposées aux élus.

SNAP Bilan de la formation sur Nice comparatif 2021/2022

Ets : sommes en attente des chiffres que le Campus doit nous faire passer, mais en raison du changement de l'équipe de management du Campus d'Avignon (début juillet), les chiffres devraient être disponibles seulement pour le CSE de septembre.

Nous interpellons aussi la Direction sur le remplacement des casques JABRA.

SNAP En raison du faible nombre de passage de la navette interne, le processus de remplacement d'un casque ne fonctionnant pas peut durer jusqu'à 2 mois. Le SNAP demande qu'un stock de casque soit mis en place sur chaque site afin de faciliter les échanges mais aussi la dotation des agents (CDI/CDD) ou emplois civiques qui ont des formations en visio.

Ets : la Direction va étudier notre demande

Vote projets ASC

Fiesta des Suds – Marseille (13)

Du 5 au 8 Octobre 2023 - Festival de musique au J4 à Marseille - 3 soirées proposées

Le 5 Octobre - 20 places - **tarif salarié de 9,60€**

Les 6 et 7 Octobre - 20 places - un tarif **salarié de 10,40€**

Théâtre Anthéa – Antibes (06)

Le 18 Septembre 2023 - Laura Felpin, spectacle humoristique - 20 places



CSE

PACA

Le 14 Octobre 2023 – Spectacle « Groove » danse Hip hop – 20 places

Le 21 Octobre 2023 – Spectacle « Impossible » pièce avec Fanny Ardant – 20 places

Tarif Unique pour les 3 spectacles – **tarif salarié de 12,80€**

Foire de Marseille (13)

Du 22 Septembre au 2 Octobre 2023 – Plus de 1000 exposants au Parc Chanot,
Tarif salarié : 4,50€

Théâtre de Grasse (06)

Le 24 Septembre 2023 – Les lettres de mon moulin 10 places **Tarif salarié 8€**

Le 14 Octobre 2023 – Spectacle « Abraham » musique et danse Hip hop – 10 places – **Tarif salarié de 8€**

Le 21 Octobre 2023 – Spectacle de cirque « Fred Blin » 10 places – **Tarif salarié de 5,20€**

Pack Liberté OGC Nice (06)

50 places en tribune à proposer sur 2 ou 3 matchs en Septembre/Octobre 2023
–**Tarif salarié de 12,80€**

Le CSE a signé une convention de partenariat avec « **La Compagnie Maritime Méridionale** » (jusqu'à 20% de réduction). Code de réduction sera mis sur le site internet du CSE.

Information avant consultation sur le projet de création d'un site bi localisé Ouest Provence regroupant les sites d'Istres/Miramas.

Ets : Organisation nécessaire par rapport au bassin d'emploi sans lien avec France travail, distance environ 10 km entre les 2 agences, optimisation de la délivrance de service et amélioration du confort du personnel pour les 2 agences, répartition des activités (équipe CDE unifiée par exemple). Pas de modification du contrat de travail pour les agents sauf les managers (avenant permettant le déplacement sur les 2 lieux de travail). **Suppression de deux postes (DAPE et REA) réinvestis en poste de conseiller. Changement de nom du site sans changement de lieu. La planification sur l'autre site se fera sur la base du volontariat. Pas de frais de déplacement pour les ELD.** Toujours accueil en flux sur les 2 agences. Rotation du Dape et Daape sur les 2 agences. Les RM auront également un avenant.

L'Ets espère une meilleure gestion des absences et congés.

France Travail va peut-être changer la donne en collaboration avec les partenaires. Réexaminer en permanence le réseau est nécessaire (dixit DR).

Le manager choisira Istres ou Miramas pour ses frais de déplacement, le système OGD tolérera la situation. Aucune garantie sur l'avenir pour la localisation et l'offre de service ?

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



CSE

PACA

Le collectif des agences a déjà été informé de la situation.

SNAP SNAP : Nous ne devons pas oublier l'histoire récente et les volontés politiques qui nous amènent aujourd'hui à avoir deux sites à moins de 10 km l'un de l'autre.

SNAP SNAP : lorsque nous allons voter lors du prochain CSE, devons-nous prendre en considération la philosophie autour de la bi-localisation qui pourrait être généralisée (Fréjus/St Raphael, Saint Maximin/Brignoles...) ?
Ets : Pas prévu de prochaine bi localisation en PACA.

SNAP SNAP : Nous ne pouvons admettre que les membres de l'ELD (Hors DAPE) ne puissent faire de frais de déplacement lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel !
Nous vous demandons donc que les deux sites soient équipés à minima d'un véhicule de service.

Information avant consultation sur les principes d'installation et de déploiement des systèmes technologiques de Sûreté sur les sites – Cliquez [ICI](#)

Le programme STS concerne 5 grandes fonctionnalités :

- Vidéo protection
- Contrôle d'accès
- Anti-intrusion:
- Alerte
- Télésurveillance

Pour la région, même si nous n'apparaissions pas dans le document, 3 sites sont prioritaires pour mettre en place le plus tôt possible ce programme : Belle de Mai, Cap Pinède (pb de fibre) et Château Gombert. D'autres sites seront ensuite équipés au fur et à mesure en tenant compte des critères de sécurité/sûreté Pole Emploi (Nice, Toulon, Avignon...). Nous attendons le planning des installations régionales (CSE à venir).

SNAP SNAP : qui porte le coût de ce programme

Ets : Coût des installations, prise en charge intégralement sur financement national (6 millions €). Les installations actuelles seront reprises par le nouveau télésurveilleur.

SNAP SNAP : depuis la présentation en CSEC de la disposition en décembre 2022, nous avons une vision favorable de tous éléments technologiques qui pourraient nous aider à rendre plus sûre notre travail quotidien. Pour autant, nous ne devons pas oublier que la prévention et la formation des agents sont des éléments indispensables à ne pas négliger dans ce programme de sûreté. L'offre de service proposé par PE a aussi un effet direct sur ce sujet sensible.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



CSE

PACA

Point d'information France Travail

Discussion en cours au Sénat, début octobre passage à l'Assemblée Nationale. Il y a de grande chance qu'après le passage à l'Assemblée Nationale, la commission mixte paritaire soit réunie. Sur le changement nom de PE et la réouverture du droit d'option – points à éclaircir suivant l'avancée du projet !

Promulgation de la loi plutôt début 2024. France travail serait mis en place entre 1er janvier 2024 et 2025. Nomination d'une directrice de la préfiguration Mme LENFANT

La DARES fera le bilan de l'EXP BRSA fin 2023.

IPR-IPT : Dispositif d'amélioration de la qualité des saisines – Cliquez ICI

Constats : notre région n'utilise son taux de délégation qu'à 34% en moyenne ce qui est inférieur de 18 points à celui du National (52%). La dématérialisation des dossiers IPT amène à revoir la procédure et à réfléchir sur le contenu des dossiers.

Phase pilote pour les dep 13, 84, 04/05 avec passage en revue de la totalité des saisines par un comité de relecture basé à la PRPS. Possibilité de retour en agences si la saisine ne correspond aux critères définis. Cela va permettre de fluidifier le passage en IPT, de suivre le pilotage du taux de délégations, d'améliorer la qualité...

Il faut déterminer un « cadre d'acceptation ». La modalité de transmission des dossiers sera à définir. Le comité de lecture est composé d'un chargé de mission et d'un RM.

SNAP SNAP : Nous alertons sur le fait que la frilosité en matière de délégations est peut-être liée au contrôle. Qu'il faut que les conclusions du comité de relecture conduisent à un guide d'harmonisation de la délégation pour nos managers. Se poser les questions sur l'opportunité de poursuivre la procédure de recouvrement pour les minimas sociaux.

Nous déplorons que le réseau ne fasse pas appel à des « agents experts locaux », et nous rappelons qu'il faille également que les agents soient formés, pour pouvoir prendre en considération la globalité de la situation du demandeur d'emploi.

Point sur les projets innovants : démonstrateurs, expérimentations et projets Cliquez ICI

A travers le document joint, vous pourrez voir une partie des projets menés en PACA. Vous y retrouverez les démonstrateurs et les expérimentations. Ci-dessous les définitions utilisées.

Démonstrateurs : Appartiennent aux régions, ils n'ont pas vocation à devenir pérenne, il débouche ou pas sur une expérimentation. Ils ne sont reliés avec le SI.

Expérimentation : c'est un programme d'expérimentation déclenché par la DG. Si l'XP est concluante, possibilité d'un pilote ou généralisation
Evaluation des expérimentations à 3, 6, et/ou 9 mois

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



CSE

PACA

Via ce document, nous découvrons le dynamisme de notre région sur des projets innovants au service du réseau.

Point SSCT : Calendrier Inspections Représentants de Proximité validé à l'unanimité

Déclaration SNAP

Mr Le Président

Au SNAP, nous avons fait le choix depuis plus de 50 ans d'être au service des agents en les accompagnants au plus près de leur vie professionnelle.

C'est pour cela que nous conseillons et accompagnons les collègues sans promotion depuis plusieurs campagnes à constituer et présenter leur dossier en CPNC.

Dans le cadre du montage des dossiers CPNC, nous avons été interpellés par des collègues sur des pratiques que nous trouvons discutables :

- des collègues nous ont informés de modifications apportées à leur EPA et/ou PAP à posteriori de leur entretien EPA, et sans que ceux-ci en soient informés. Ce qui amène par exemple, des PAP contractualisés en février ou mars, non validés immédiatement, et qui en juin font état d'une ou deux actions supplémentaires lors de la validation finale,
- Des PAP dont les dates d'échéances ne sont pas respectées et ne permettront pas de participer à la campagne de promotion. C'est ainsi que des PAP d'une durée de 6 mois sont finalisés en juin.....

Nous sommes donc très loin du management par la confiance.

Par ailleurs, nous sommes étonnés de l'absence de présentation de demandes de recours auprès de la CPNC pour la région PACA.

Après échange avec le secrétariat de la CPNC, nous avons appris que vos services, suite à une restructuration, avaient accumulé du retard dans l'élaboration des courriers dits « droit de réponse ». Pourriez-vous, nous confirmer que des moyens ont été mis en œuvre pour combler ce retard, et que d'ici le mois de septembre 2023, nos collègues pourront voir leur dossier examinés auprès de cette instance ?

Nous vous demandons de respecter la convention collective et les accords signés de Pôle-Emploi, permettant aux agents de faire valoir leurs droits dans le cadre de la CPNC le plus tôt possible.

Enfin, nous souhaitons que les dysfonctionnements sur les EPA/PAP ne soient plus l'année prochaine qu'un mauvais souvenir grâce aux consignes que vous ferez passer lors de la prochaine campagne EPA.

La confiance est un travail au quotidien, ce type d'agissement, que nous espérons marginal, n'aide pas à la faire grandir.

Les élus du SNAP PACA au CSE

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



CSE

PACA

Point enquête annuelle Besoins en Main d'Œuvre (BMO) – cliquez ICI

Enquête réalisée sur environ 35000 questionnaires. Résultats connus en avril puis communiqués en Région en juin.

Éléments à avoir en tête : 8% taux de chômage, 300 jours d'inscription en moyenne des DE, Activité saisonnière 38 % en PACA, 28 % France.

Hausse des offres d'emploi déposés et des intentions d'embauche.

Tension de recrutement sur la région en besoin de saisonniers. Pénurie de candidat est la première difficulté des employeurs. 86% des entreprises pensent à Pole-emploi pour le recrutement.

SNAP SNAP : Monaco est-il compris dans cette enquête 2023 ?

Ets : cette année non, en raison du non envoi par le prestataire (cout ?).

SNAP SNAP : Existe-t-il un regroupement et/ou comparaison sur des bassins d'emploi avec la Savoie, par exemple, par rapport au dep 05 et/ou le bassin niçois/Menton et l'Italie pour connaître les besoins de main d'œuvre dans le cadre des frontaliers (région/pays) ?

Ets : à ce jour, cela n'a pas lieu. C'est un élément à creuser dans les mois à venir.

Bilan de la campagne recrutement formateurs occasionnels – Bilan ICI

76 dossiers reçus, représentation de toutes les dominantes et tous les territoires, 46 candidats retenus (objectif initial 36), 202 formateurs occasionnels en PACA à ce jour.

Les candidats retenus partiront en formation ANIPEDA (formation pédagogique) : 4 sessions prévues (juin/juillet/septembre et octobre). Possibilités de Co-animation lors des premières animations.

Courrier d'admission et de refus sont partis le jeudi 8 juin, en direction des agents et copie N+1/N+2. Proposition d'un débriefing aux candidats non reçus en DR.

Pour information, il existe 2 revues des formateurs par an.

SNAP SNAP : Nous interpellons la Direction, sur le fait, que sur l'ensemble du réseau, ils n'aient reçu que 76 candidatures et sur le faible nombre de candidatures GDD. En effet, nous pensons qu'il y a un « conflit d'intérêts » sur le sujet, avec des agents voyant leur candidature refusée localement, avant envoi de leur dossier en DR « pour raison de service ». Cela bloque tout le processus localement.

Ets : Ce n'est pas le discours que prône l'établissement, plus il y a de candidatures plus il y a de diversité et plus l'établissement engrange des profils différents.

La Direction nous informe également que la logistique au niveau du Campus a été renforcée par la titularisation d'agents et une nouvelle équipe managériale.

En conclusion : Le formateur occasionnel est une richesse pour le site, mais ce discours n'est pas entendu par toutes les ELD.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



CSE

PACA

Tableau de bord RH

Entre le 31.12.21 et 30.06.23 il y a eu une augmentation de 103 CDI ETP, nous aurons un point plus complet lors du prochain CSE.

L'Ets a fait le choix de maximiser le plafond d'embauche CDD pour optimiser en cette fin d'année ce budget. Ainsi 60 CDD pour 6 mois seront embauchés pour surcroît d'activité au plus tôt septembre 2023 au plus tard d'octobre 2023.

Point de suivi expérimentation télétravail – Cliquez [ICI](#)

SNAP Le SNAP en tant que signataire de l'accord télétravail et de son avenant ne peut se satisfaire du contenu du document présenté. Effets directs, 3 expérimentations s'arrêtent au 31/8/2023 et les collègues rentrent dans le cadre générale télétravail au 1er septembre. Lors de notre dernier passage sur le site de Grasse (début juillet) l'ensemble du collectif était satisfait de cette expérimentation, nous ne comprenons pas l'arrêt sur ce site de cette XP. Concernant les services de la DR qui arrêtent l'expérimentation nous nous posons des questions sur l'évolution du management et les modalités d'accompagnement des managers aux changements liés au télétravail. Des agents nous ont aussi émis leur incompréhension à l'arrêt de l'XP. Heureusement 2 XP sont prolongées.

Ets : La Direction nous explique que si les expériences ont été abandonnées, c'est plus que les modalités choisies n'étaient pas les bonnes et non l'expérience. Sachant que l'accord ne permet pas de faire évoluer l'expérimentation, soit elle continue, soit elle s'arrête. Pour la Direction administrative et financière, cette décision a été prise suite à une « audit » avec la DG dès janvier 2023.

SNAP Le SNAP regrette ces choix, d'autant que nous avons plutôt un retour positif des agents sur ces expérimentations. Et nous souhaitons en savoir plus sur les difficultés managériales qui ne sont pas expliqués dans le document. Quelles difficultés ont été rencontrées ? Quelles fréquences ? Quelle analyse de ces difficultés ? Mais aussi quelle aide a été demandée et quelle aide a été apportée aux manager ?

Enfin, ces mêmes difficultés peuvent resurgir avec la mise en place du télétravail dans le cadre général au 1er septembre 2023. Affaire à suivre !

[Les élus CSE SNAP PACA](#)

Prochain CSE le jeudi 7 septembre 2023

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP